

## DELIBERATION DD2025\_115

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	49
Votants	68
Pouvoirs	19

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 14 novembre 2025

**LE 20 novembre 2025, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU**

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### ETUDE STRATÉGIQUE DES POTENTIELS DE DÉSIMPERMÉABILISATION ET RENATURATION À L'ÉCHELLE DE LA CGAP

#### PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. MOTARD, M. GUILLEMET, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. NARDOU, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. DELCROS, Mme DOAT, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. CHANTEGREIL, Mme MONTEIL-MAYAUD, M. LACOUR-COULON

#### ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme DRUILLOLE, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. REYNET, Mme ROUX, Mme LUMELLO, M. SERRE, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, Mme FAVARD, Mme FRANCESINI, Mme LANDON, Mme REYS, M. VADILLO, Mme RENAUD

#### POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADES  
Mme SALINIER donne pouvoir à Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS  
M. LEGAY donne pouvoir à M. NARDOU  
Mme FAURE donne pouvoir à M. JAUBERTIE  
M. DUCENE donne pouvoir à M. SUDREAU  
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER  
M. MARTY donne pouvoir à Mme SALOMON  
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. CHANTEGREIL  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à Mme KERGOAT  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. DENIS  
M. LAGUIONIE donne pouvoir à Mme GONTHIER  
M. CADET donne pouvoir à M. LECOMTE  
M. GASCHARD donne pouvoir à M. PALEM  
M. LAVITOLA donne pouvoir à M. BOURGEOIS  
Mme MARCHAND donne pouvoir à M. MARSAC  
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à Mme DOAT  
M. PERIER donne pouvoir à M. DELCROS

Mme CHERBERO donne pouvoir à M. BARROUX

Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le

DD2025\_115  
S2LO

ID : 024-200040392-20251120-DD2025\_115-DE

## ETUDE STRATÉGIQUE DES POTENTIELS DE DÉSIMPERMÉABILISATION ET RENATURATION À L'ÉCHELLE DE LA CGAP

**Vu** le code général des collectivités territoriales.

**Considérant que** les conséquences du réchauffement climatique sont de plus en plus prégnantes et visibles pour les citoyens et vont de surcroît continuer à s'amplifier et impacter nos modes de vie. Notamment en secteur urbain, où les phénomènes d'îlots de chaleur, de ruissellements et débordements, d'impacts sur les milieux récepteurs, d'inondations et de disponibilité de la ressource en eau sont déjà très marqués.

**Que** face à ces problématiques intriquées, un des leviers d'actions pour les collectivités est la désimperméabilisation accompagnée de la végétalisation et de la renaturation des zones urbaines. Ces actions permettent la recharge des nappes phréatiques, le rafraîchissement des villes, la lutte contre les phénomènes de ruissellement et d'inondations ou débordements des réseaux et contribuent, in fine, à l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de la ressource en eau.

**Que** dans ce cadre il est proposé de mener une étude stratégique des potentiels de désimperméabilisation et renaturation à l'échelle du territoire de la CAGP.

**Considérant qu'il** est proposé de confier à l'ATD24 une étude du territoire du Grand Périgueux sous l'angle de la désimperméabilisation des surfaces. Cette étude se décline en plusieurs phases :

- Un état des lieux – basé sur les données cartographiques et le croisement dynamique de ces dernières.
- Une phase d'accompagnement et d'animation des élus et des services en vue d'améliorer la connaissance et les pratiques en matière d'aménagement et de gestion des eaux de ruissellement
- Des Études de faisabilité précise de désimperméabilisation sur 6 à 10 projets concrets identifiés en phase 1

**Que** cette étude représente 90 jours forfaitaires de mobilisation soit un montant de 37 800 €HT.

**Que** le planning prévisionnel prévoit un début d'étude en janvier 2026 pour une durée de 12 mois.

**Qu'il** est à noter que cette étude globale à pour vocation de permettre la justification de projet de désimperméabilisation de différent porteurs de projet notamment des communes membres du Grand Périgueux. Condition dorénavant nécessaire pour prétendre aux aides de l'Agence de l'Eau.

**Considérant qu'il** est proposé de confier à l'ATD24 cette étude stratégique des potentiels de désimperméabilisation et renaturation à l'échelle du territoire de la CAGP à réaliser en 2026.

**Que** cette étude pouvant être aidé à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau, il est proposé de déposer un dossier de demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

- Décide de confier cette étude stratégique des potentiels de dés-imperméabilisation et renaturation à l'échelle du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux à l'ATD24 ;
- Autorise le Président à signer la convention d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage avec l'ATD24 pour un montant de 37 800 €HT;
- Autorise le Président à solliciter l'Agence de l'Eau pour une demande de financement de cette étude.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 03/12/2025	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 03/12/2025	Périgueux, le 03/12/2025
Le secrétaire de séance  Christian LECOMTE 	Le Président  Jacques AUZOU 